

COMPTE RENDU DE REUNION du BUREAU SYNDICAL DU 02 NOVEMBRE 2015

Le 2 novembre 2015 à 10h, le Bureau Syndical du SDE 07 s'est réuni dans les locaux du SDE, à Privas, sous la présidence de M. Jacques GENEST.

Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé	Absent
CHAPUIS G. (VP)	x			NURY D.	x		
VALLA M. (VP)	x			ORIVES E.	x		
COUDENE P. (VP)	x			VERNEY C.	x		
BULINGE J-P. (VP)	x			ROUYEYROL B.	x		
LEYNAUD J. (VP)	x			ARNAUD R.	x		
XAVIER P. (VP)	x			ROCHETTE D.		x	
CIVIER S. (VP)	x			TALAGRAND M.	x		
SABATIER R. (VP)	x			TESTON J.	x		
MURE I. (VP)		x		AMRANE O.		x	
RIVIER P.	x						
DEBARD J-P	x						

Jacques GENEST, accueille les membres du Bureau et excuse les absents. Le quorum est atteint
Rappel agenda du président.

DELIBERATIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE :

Subventions EP

Subventions Ballons Fluos

Subventions Telecom

MOT

Politique d'investissement informatique

Octroi subventions exceptionnelles à la CAPCA ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GORGES DE L'ARDECHE

Avenant groupement de commande contrôle concessions : missions 2016

Jacques GENEST propose une réorganisation au niveau des élus, après une année de fonctionnement, afin d'apporter plus de fluidité dans la prise de décisions.

En son absence, Gérard CHAPUIS et Patrick COUDENE seront donc référents sur les missions respectives des élus ci-dessous :

Gérard CHAPUIS : Pierre XAVIER, Jean LEYNAUD, Irénée MURE, Stéphane CIVIER/Patrick COUDENE : Michel VALLA, Jean Paul BULINGE, René SABATIER.

ACTUALITES

Au niveau local, le sujet primordial touche au schéma départemental de coopération intercommunale.

Le Préfet a présenté son schéma de regroupement des intercommunalités pour une mise en place courant 2016.

Ce nouveau schéma devra être pris en considération par le SDE pour analyser l'impact sur les délégués au Comité Syndical.

I- Finances**A- Situation budgétaire – Trésorerie – Paiements ER****SITUATION BUDGETAIRE AU 26 OCTOBRE 2015**

INVESTISSEMENT			
CHAPITRE	CA 2014	BP 2015	15/10/15
DEPENSES			
204 - SUBVENTIONS	2 216 560,00 €	4 000 000,00 €	1 252 769,00 €
21 - ACQUISITIONS	70 656,53 €	311 925,47 €	112 238,15 €
23 - TRAVAUX	12 940 330,50 €	20 888 570,63 €	11 583 049,68 €
458- MOT	4 698 573,29 €	10 920 349,18 €	2 871 740,17 €
RECETTES			
10 - DOTATIONS ET RESERVES	5 681 105,57 €	9 107 514,89 €	9 007 514,00 €
13 - SUBVENTIONS	10 562 160,83 €	8 060 000,00 €	5 582 390,91 €
458- MOT	4 969 095,42 €	16 719 063,85 €	2 471 169,15 €

FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE	CA 2014	BP 2015	15/10/15
DEPENSES			
	4 867 336,37 €	5 687 109,09 €	3 328 014,58 €
RECETTES			
73 - TCCFE	7 696 709,79 €	7 500 000,00 €	5 780 578,79 €
75 - Redevances	1 940 898,18 €	1 717 000,00 €	1 801 201,49 €
77 - Produits exceptionnels - Pénalités entreprises	162 718,54 €	51 000,00 €	130 030,64 €

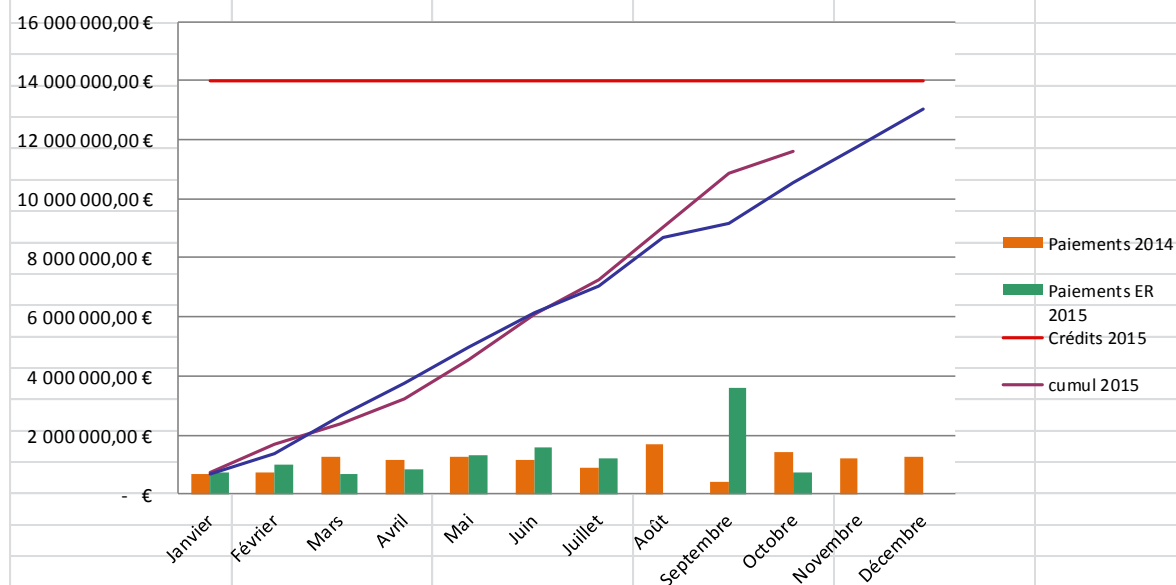
TRESORERIE SDE 07

MOIS	2015	2014	2013	2012
JANVIER	2 626 856 €	2 298 864 €	3 161 689 €	604 056 €
FEVRIER	2 163 924 €	1 033 459 €	2 309 044 €	627 985 €
MARS	2 798 495 €	2 518 927 €	5 127 466 €	3 378 486 €
AVRIL	1 411 938 €	785 704 €	3 698 750 €	2 230 243 €
MAI	1 464 022 €	2 975 040 €	2 732 227 €	2 326 020 €
JUIN	333 968 €	4 999 010 €	1 894 635 €	3 764 538 €
JUILLET	3 487 786 €	2 800 680 €	3 198 168 €	3 556 620 €
AOÛT		3 463 535 €	5 537 863 €	4 702 413 €
SEPTEMBRE	2 871 749 €		4 574 886 €	5 951 197 €
OCTOBRE	2 377 660 €	3 657 389 €	4 266 827 €	5 818 560 €
NOVEMBRE		1 965 542 €	2 800 251 €	3 792 919 €
DECEMBRE		3 052 933 €	3 079 682 €	3 501 069 €

DEPENSES A VENIR	
Factures attente paiement TP	
Acompte reversement Taxe CU	
Demandes d'acompte à régler	1 157 663 €
TOTAL	1 157 663 €

LIGNE TRESORERIE	
Initiale	2 500 000 €
Utilisée 07/15	0 €
Disponible	2 500 000 €

PAIEMENTS TRAVAUX ER					
	Paiements 2014	Cumul 2014	Paiements ER 2015	cumul 2015	Crédits 2015
Janvier	657 263,00 €	657 263,00 €	721 547,39 €	721 547,39 €	14 000 000,00 €
Février	701 563,00 €	1 358 826,00 €	972 564,92 €	1 694 112,31 €	14 000 000,00 €
Mars	1 255 131,00 €	2 613 957,00 €	697 288,66 €	2 391 400,97 €	14 000 000,00 €
Avril	1 137 758,00 €	3 751 715,00 €	822 878,35 €	3 214 279,32 €	14 000 000,00 €
Mai	1 238 689,00 €	4 990 404,00 €	1 312 936,47 €	4 527 215,79 €	14 000 000,00 €
Juin	1 137 861,00 €	6 128 265,00 €	1 554 638,68 €	6 081 854,47 €	14 000 000,00 €
Juillet	895 322,00 €	7 023 587,00 €	1 185 203,00 €	7 267 057,47 €	14 000 000,00 €
Août	1 688 123,00 €	8 711 710,00 €			14 000 000,00 €
Septembre	432 864,00 €	9 144 574,00 €	3 575 088,05 €	10 842 145,52 €	14 000 000,00 €
Octobre	1 416 514,64 €	10 561 088,64 €	740 904,16 €	11 583 049,68 €	14 000 000,00 €
Novembre	1 211 810,00 €	11 772 898,64 €			14 000 000,00 €
Décembre	1 276 012,72 €	13 048 911,36 €			14 000 000,00 €



- Forte progression sur le programme des travaux
- Le paiement des subventions du CAS FACE est à jour, en revanche les arrêtés de subventions pour le programme 2015 ne nous sont pas parvenus : Le Président va demander où en sont ces arrêtés attributifs 2015
- Point de vigilance sur la trésorerie : beaucoup de factures entreprises à régler d'ici la fin d'année
- Attention, concernant les nouvelles compétences à venir (Eclairage, MDE et IRVE) : le SDE ne pourra pas tout prendre en charge.
- Recette : Baisse de la TCCFE (environ -15% par rapport à 2014)
- Concernant la programmation des travaux : sur le sous-programme renforcement, il est compliqué d'atteindre les prévisions (la baisse des extensions entraîne une diminution des dossiers de renforcement)
- Importance de la communication du SDE par rapport à tous les sujets et prises de nouvelles compétences (Eclairage, MDE et IRVE).
- Sur l'Eclairage Public : les communes ont bien compris l'intérêt du SDE, notamment pour l'accompagnement et le conseil technique mais aussi pour les programmes de subvention.
- Les Premières subventions CEE vont être attribuées au cours de ce Bureau : 35 dossiers en cours d'analyse.

B- Subventions EP – FT – BF - CEE

Liste des dossiers pour attribution de subventions TELECOM

22/10/2015

Crédit ouvert au BP 2015 :

Collectivité	N° demde	N° dos ER	Libellé	Devis HT	Subvention	Avis Technique	Décision Bureau
143 LIMONY	150049T	12/0162	Complément au dossier 2013/3 - (FT 12/016	2 913	1 457		
228 ST DESIRAT	150048T	15/0194	FT 15/0194 - Trvx Coord. dissimulation des n	13 205	6 603		
228 ST DESIRAT	150044T	11/0103	FT 11/0103 - (Trx Coord. Dissimulation des i	16 374	8 187		
245 ST JEAN DE MUZOLS	150042T	14/0045	Complément au dossier n°2015/6- (FT 14/00	17 175	4 294		
319 LE TEIL	150041T	13/0299	FT 13/0299 - (Trx Coord. Dissimulation rues	13 157	3 289		
348 VOGÛE	150043T	10/0386	Complément au dossier n°2012/2-(FT 10/03				
TOTAL				66 681	25 758		

Liste des dossiers administrativement complets pour attribution de subvention EP

22/10/201

Crédit ouvert au BP 2015 :

1 500 000,00 €

Collectivité	Catégorie	N° demde	Libellé	Devis HT	Autre Financ.	Subvention	Avis Technique	Décision Bureau
10 ANNONAY	Remplacement Ballons Fluo	150252E	Remplac. BF : Remplacement de 162 lurr	82 927		28 585		
49 LE CHAMBON	Remplacement Ballons Fluo	150253E	Remplac. BF :	20 619		10 310		
86 ETABLES	Remplacement Ballons Fluo	150234E	Remplac. BF : Complément au Dr 2014/1	5 096		2 549		
129 LAMASTRE	Remplacement Ballons Fluo	150249E	Remplac. BF : (2 ème tranche)	30 000	0	15 000		
143 LIMONY	Remplacement Ballons Fluo	150250E	Remplac. BF : (1ère Tranche)	30 000	0	15 000		
240 ST GEORGES LES BAINS	Remplacement Ballons Fluo	150255E	Remplac. BF :	10 343	0	5 172		

Liste des dossiers administrativement complets pour attribution de subvention EP

22/10/201

Crédit ouvert au BP 2015 :

1 500 000,00 €

Collectivité	Catégorie	N° demde	Libellé	Devis HT	Autre Financ.	Subvention	Avis Technique	Décision Bureau
58 CHASSIERS	Eclairage public	150118E	EP 14/0104 - (Trx Coord. Alimentation BT	12 516	0	6 258		
107 JAUJAC	Eclairage public	150247E	Pose de coffret illumination à Jaujac	2 520	0	1 260		
114 LABATIE D'ANDAURE	Eclairage public	150233E	Remplacement d'un poteau Eclairage Put	2 152	0	1 076		
129 LAMASTRE	Eclairage public	150243E	ECLAIRAGE PUBLIC A RETOURTOUR	570	0	285		
132 LARGENTIERE	Eclairage public	150241E	Remplacement lanterne + hublot mural	585	0	293		
143 LIMONY	Equipements sportifs	150251E	EP Terrain de tennis	20 000	0	10 000		
228 ST DESIRAT	Eclairage public	150237E	Complément au dossier n°2011/7- (EP 11	14 970	0	7 485		
228 ST DESIRAT	Eclairage public	150245E	EP 15/0194 - Trvx Coord. dissimulation di	19 111	0	8 248		
295 ST SAUVEUR DE MONTAC	Eclairage public	150232E	Pose de prises guirlandes Rte du Cheylar	1 987	0	994		
310 SAVAS	Eclairage public	130248E	Complément EP Montée d'Eteize / Abris f	8 433	0	4 217		
319 LE TEIL	Eclairage public	150235E	EP 13/0299 - (Trx Coord. Dissimulation F	26 263	0	5 253		
331 VALS LES BAINS	Equipements sportifs	150248E	Eclairage Public du stade de foot (1ère Tr	30 000	0	15 000		
339 VESSEAUX	Eclairage public	150256E	Eclairage public extension entrée et sortie	23 769	0	11 885		
343 VINEZAC	Eclairage public	150254E	Ajout d'un candélabre (Poste 05) LES CO	2 528	0	1 264		
347 VOCANCE	Eclairage public	150091E	EP 13/0022 - (Trx Coord. Extension BT F	219	0	110		
348 VOGÛE	Eclairage public	150236E	Complément au dossier 2015/6- (EP 10/0	30 747	0	0		
530 Communauté de Cnes de	Eclairage public	150242E	VALLON PONT D'ARC- ECLAIRAGE PUJ	139 100	0	39 820		

▪ **Subvention CAPCA pour le Stade Cintenat**

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) accompagne depuis de nombreuses années, ses adhérents pour réaliser des investissements dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, il est en mesure d'assister les communes qui en sont membres, en leur apportant, lors de l'exécution d'investissements relevant dudit domaine, assistance et appui technique.

La commune de St Etienne de Serres, adhérente au SDE07 bénéficie d'aides dans le cadre de travaux d'aménagement et/ou rénovation de son éclairage public qu'elle réalise sur son territoire, elle-même ou sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du SDE 07.

Dans le cadre de travaux de réaménagement du stade de Cintenat, la commune de St Etienne de Serres a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée à la CAPCA.

La CAPCA n'étant pas adhérente au SDE07, elle ne peut bénéficier des subventions consenties aux communes membres.

Toutefois, ces travaux étant coordonnés dans le cadre d'une opération globale pour le compte de la commune de St Etienne de Serres, bénéficiaire des installations nouvelles, il est proposé aux membres du Bureau d'attribuer une subvention exceptionnelle à la CAPCA sur la base du versement dont cette dernière aurait bénéficié, soit une subvention prévisionnelle proportionnelle au montant de travaux estimé (41 041.93€) de 18 313€.

▪ **Subvention Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche pour le Pôle multimodal de Vallon Pont d'Arc**

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche (SDE 07) accompagne depuis de nombreuses années, ses adhérents pour réaliser des investissements dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, il est en mesure d'assister les communes qui en sont membres, en leur apportant, lors de l'exécution d'investissements relevant dudit domaine, assistance et appui technique.

La commune de VALLON PONT D'ARC, adhérente au SDE07 bénéficie d'aides dans le cadre de travaux d'aménagement et/ou rénovation de son éclairage public qu'elle réalise sur son territoire, elle-même ou sous la maîtrise d'ouvrage déléguée du SDE 07.

Concernant le projet d'aménagement du Quartier Ratière sur la commune de Vallon Pont d'Arc, notamment la création d'un pôle d'Echange Multimodal, chantier majeur de la stratégie de transport-déplacement construite autour du Grand Projet « La Grotte Chauvet – Pont d'Arc » puisqu'il commande la réussite de deux autres projets clés :

- Requalification du site de la combe d'arc : point de départ pour la desserte en navette du site
- Fluidité de l'accès à l'Espace de Restitution

La maîtrise d'ouvrage a été transférée à la Communauté de Communes « Gorges de l'Ardèche » avec une assistance du SDEA à qui la commune avait initialement confié une mission de mandataire.

Cette communauté de communes n'étant pas adhérente au SDE07, elle ne peut bénéficier des subventions consenties aux communes membres.

Toutefois, ces travaux étant coordonnés dans le cadre d'une opération globale pour le compte de la commune de Vallon Pont d'Arc, bénéficiaire des installations nouvelles, il est proposé aux membres du Bureau d'attribuer une subvention exceptionnelle à la Communauté de Communes « Gorges de l'Ardèche » sur la base du versement dont aurait bénéficié la commune, soit une subvention prévisionnelle proportionnelle au montant de travaux estimé (139 100€ au titre d'une première tranche) de 39 820€.

C- Avenant groupement d'achat mission de contrôle USÉRA

Vu la décision de l'assemblée délibérante SDE07 en date du 11 juillet 2015 actant l'engagement de ce dernier à entrer dans le groupement de commandes portant sur le contrôle des concessions électricité, gaz et réseau de chaleur et déléguant au Bureau Syndical le choix des thèmes de contrôle,

Il convient de signer un avenant à la convention ayant pour objectif de définir les thèmes de contrôle 2016, conformément à l'article 1-2 de la présente convention constitutive :

- **Lot 1 Electricité :**
 - Tableau de bord
 - Assistance ponctuelle à une mission connexe
- **Lot 2 Gaz :**
 - Tableau de bord
 - Assistance ponctuelle à une mission connexe

D- Attribution marchés subséquent achat électricité

L'accord cadre a été notifié aux entreprises retenues suite à la Commission d'Appel d'Offre du 21 septembre dernier.

A l'issue de cette attribution, le syndicat a procédé à la remise en concurrence des candidats via les marchés subséquents, le 05 octobre dernier.

Le 13 octobre dernier, l'ouverture des plis a été réalisée en présence de 2 élus, membres de la Commission d'Appel d'Offre, Messieurs Leynaud et Coudene, respectivement vice-président aux Finances et aux Travaux.

Après analyse des offres, il a donc été décidé d'attribuer les 2 lots à EDF.

E- Politique d'achat informatique – de l'achat à la location

Au cours de l'année 2015, le SDE07 s'est attaché à la restructuration complète de son réseau et parc informatique à travers différentes actions ayant un coût important pour le syndicat :

- La refonte du système informatique (serveur)
- La migration des MAC vers PC
- L'achat de logiciels métiers (GED, LEGIMARCHE, LEGIPROCEDURES, etc...)
- L'achat de toutes les licences
- L'achat des matériels associés (scan...)
- La signature d'un contrat de maintenance informatique

Compte tenu de l'investissement onéreux et des durées d'amortissement aujourd'hui courtes pour ce type d'équipement, le SDE07 s'est intéressé de plus près à des propositions de financement différentes qui permettrait d'avoir, tous les 3 ans, un matériel performant et correspondant aux normes du moment, sans pour autant avoir un coût trop élevé pour notre collectivité publique.

Notre prestataire en charge de la maintenance informatique nous a accompagné dans cette prospective et après analyse de proposition de société de financement, le SDE 07 a tout intérêt à transférer sa charge de l'investissement vers le fonctionnement afin de lui garantir un matériel de qualité renouvelé, en totalité, tous les 3 ans.

La société GRENKE, installée dans la région grenobloise, propose, dans un premier temps de racheter le matériel acquis en 2015 par le syndicat et de financer la phase finale de remplacement de 9 Mac en PC.

Ainsi, l'ensemble du parc serait géré de façon homogène.

Le SDE07 s'engage, en contrepartie de ce financement, à régler un loyer sur une durée de 36 mois.

A titre d'exemple :

Parc informatique 2015 financé en investissement	37 957.00€HT
Montants des loyers futurs sur totalité de ce parc	<u>41 266.80€HT</u>
COÛT DU CREDIT PERMETTANT <u>un renouvellement tous les 3 ans</u>	3 309.80€HT

Ce montant est à payer sur 3 ans, soit

1 103.26€HT/an

Le loyer est trimestriel, soit

275.81€HT/trimestre

II- MDE- EP

A- Acquisition Dialège Tarifs bleus et éclairage public

La disparition des tarifs réglementés de vente d'électricité, qui impose aux collectivités et établissements publics de mettre en concurrence leur fournisseur incite les communes à se positionner sur l'ouverture au tarif bleu bâtiment et éclairage public.

Afin de maîtriser au mieux l'aspect budgétaire de ces changements et d'en tirer le meilleur profit, il est dès à présent souhaitable d'anticiper ces échéances en s'organisant pour recenser les besoins des communes, préparer ce marché et conclure de nouveaux contrats. Cette mission repose sur le respect des règles de la commande publique, ainsi que de solides connaissances du secteur de l'énergie.

A cet effet, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche prépare un groupement de commandes d'achat d'électricité et services d'efficacité énergétique, ouvert à tous les acheteurs publics ou exerçant des missions d'intérêt général au niveau du département de l'Ardèche à compter de juin 2015.

Afin de faciliter la récupération des points de livraisons concernés et de conserver un historique des consommations, le SDE 07 se propose de prendre à sa charge l'outil de gestion Dialège pour l'ensemble des communes du département de l'Ardèche qui sont concerné par l'ouverture à la concurrence des tarifs bleus.

B- IRVE

Point est fait sur le règlement qu'il conviendra d'adopter en Conseil Syndical le 09 novembre prochain.

En synthèse les coûts :

- Fonctionnement : 120 000€
- Investissement : 707 000€

IL sera proposé de demander une participation financière aux communes pour les bornes de recharge : 2 500€/borne

Octroi de la gratuité jusqu'en 2017 pour le fonctionnement.

C'est un des sujets que la Commission Consultative Paritaire pourrait étudier.

III – DIVERS

- Salon de l'Éclairage Public en Ardèche en 2016, organisé par le SDE, au Pouzin : date envisagée le 19 mai
- Lundi 09 novembre : Signature de la convention « Alerte SMS » avec GrDF
- Lundi 30 novembre : prochain Bureau délocalisé à St Just d'Ardèche

- Lundi 09 novembre : présentation des 5 délégués qui siègeront à la commission consultative paritaire en plus des 21 membres du Bureau

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITÉ	COORDINATION ER / EP / FT	APS EP	APS FT	APS CÂBLAGE	APS TEL2	TOTAL
16/0004	7	ALISSAS	ENF - QUARTIER LAUZAS	11 644,73 €	13 137,11 €	0,00 €	0,00 €	24 781,84 €
16/0001	14	RUOMS	ENF - RUOMS - Avenue de Vallon	64 451,73 €	93 990,97 €	0,00 €	0,00 €	158 442,70 €
15/0189	13	ST ALBAN AURIOLLES	Ext Bt quartier "PEROUSE - CHAMPELPOT"	0,00 €	2 301,63 €	0,00 €	0,00 €	2 301,63 €
15/0182	1	SERRIERES	EXT - PARCELLES AD 500-501 ET AD 310 P. '	3 807,78 €	8 893,38 €	0,00 €	0,00 €	12 701,16 €
15/0135	15	ST JUST D'ARDECHE	Mise en Discretion BT, EP et FT RD 86 - POS	44 353,11 €	29 614,90 €	4 239,27 €	0,00 €	78 207,28 €
15/0077	7	VEYRAS	Enfouissement Place des portails à l'église	21 521,50 €	37 363,92 €	0,00 €	0,00 €	58 885,42 €
13/0132	15	ST MARTIN D'ARDECHE	Mise en discrétion BT/ Tabion et St Martin	24 763,65 €	47 608,00 €	0,00 €	0,00 €	72 371,65 €
Totaux				170 542,50 €	232 909,91 €	4 239,27 €	0,00 €	407 691,68 €

Maîtrise d'Ouvrage Temporaire

Pour réalisation de travaux en mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public et/ou le Génie Civil de télécommunication.

DOSSIER	LOT	COLLECTIVITÉ	ÉCLAIRAGE PUBLIC	Bon de Cde HT
140083EP	10	STE MARGUERITE LAFIGÈRE	Remplacement Ballons Fluo	14 489,75 €
150037EP	3	PAILHARES	Extension mairie	848,90 €
040001EP	4	ST JULIEN DU GUA	Remplacement Ballons Fluo	35 437,85 €
150038EP	4	PRANLES	Extension éclairage public	1 341,73 €
150039EP	3	LAVILLEDIEU	Remplacement Ballons Fluo	30 003,12 €
150040EP	5	GLUIRAS	Extension et rénovation du hameau de plos	1 584,42 €
150041EP	4	CHOMERAC	Remplacement Ballons Fluo 2 eme Tranche	27 315,18 €
150042EP	5	MARCOLS LES EAUX	Extension Mr Chambonnet	1 095,49 €
150043EP	7	VALS LES BAINS	Eclairage du stade de foot (1ère Tranche)	45 249,24 €
140084EP	10	PAYZAC	Remplacement Ballons Fluo 1er tranche	7 600,00 €
150044EP	10	VALGORGE	Remplacement Ballons Fluo 1er tranche	24 970,81 €
Totaux				189 936,49 €